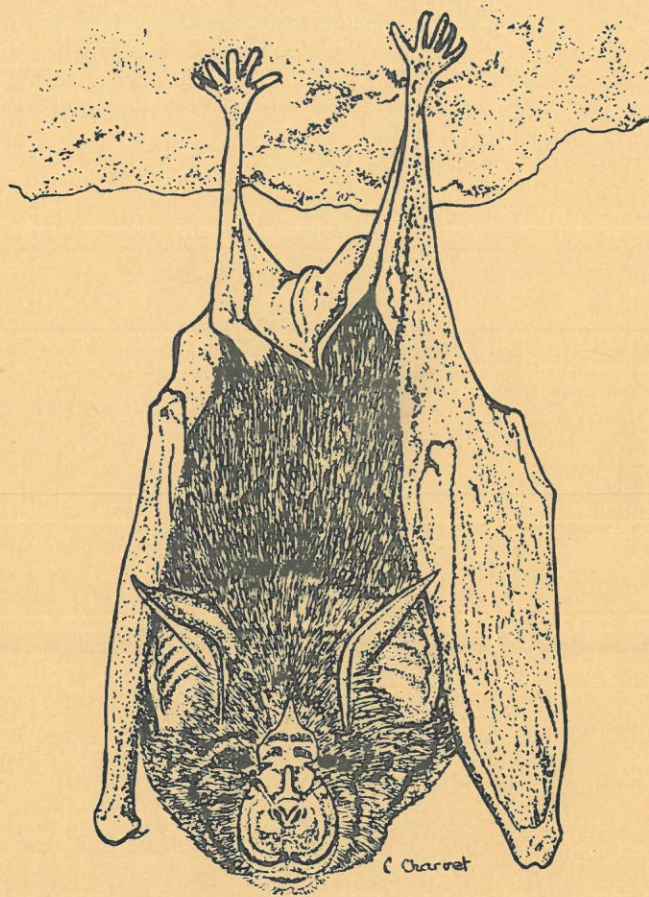


LE RHINOLOPHE

BULLETIN DE LA COORDINATION OUEST POUR
L'ÉTUDE ET LA PROTECTION DES CHAUVES-SOURIS



Rédaction : Albert KELLER
Corinne CHARVET
Muséum d'Histoire naturelle de Genève
Téléphone : 022/35'91'30

Tirage : 100 exemplaires

DM

EDITORIAL

=====

NAISSANCE DU CENTRE DE COORDINATION OUEST POUR L'ETUDE ET LA PROTECTION DES CHAUVES-SOURIS

Depuis plusieurs années, les milieux scientifiques et de protection de la nature sont préoccupés par la régression toujours plus importante de nos chiroptères, ceci malgré une loi fédérale les protégeant depuis 1966. Les raisons de cette régression sont multiples. En effet, l'abattage des arbres creux, la démolition des vieilles bâtisses, la transformation des greniers ou combles en domaines habitables, la trop grande fréquentation des refuges d'hiver (grottes en particulier), ainsi que la forte influence humaine gangrenant nos campagnes dans certaines régions, et également l'emploi massif d'insecticides et autres pesticides dans le domaine de la culture, sont autant de critères néfastes suffisants pour provoquer chez ces petits mammifères volants, des problèmes vitaux très souvent irréversibles.

Aussi, pour essayer de stopper cette régression et de sauvegarder pendant qu'il en est encore temps ce précieux patrimoine, le WWF et la LSPN ont convenu, avec le soutien de l'Office fédéral des forêts (division de la protection de la nature et du paysage), de créer un Centre de Coordination pour l'étude et la protection des chauves-souris en Suisse. Pour des raisons pratiques, ce Centre a été divisé en deux stations qui sont supervisées par un Conseil scientifique, réunissant des représentants du WWF, de la LSPN, de l'OFF et des spécialistes en chauves-souris. En Suisse alémanique, cette station a pour nom : Koordinationsstelle Ost für Fledermausschutz, son responsable est Monsieur Hanspeter Stutz et son siège est à Zürich. En Suisse romande (élargie puisque les cantons de Bâle, Berne et Soleure en font partie), la station a pour nom : Centre de Coordination Ouest pour l'étude et la protection des chauves-souris. Son siège est au Muséum d'histoire naturelle de Genève. Pour la région romande, il y a pour chaque canton un représentant (ou correspondant) qui est en étroite collaboration avec le responsable du Centre.

Les buts que le Centre de Coordination s'est fixés sont multiples. En effet, les projets d'un programme de base, mandaté sur quatre années, sont bien sûr trop importants pour être énumérés dans cet éditorial, mais il me paraît tout de même utile ici d'en préciser les grandes lignes.

Notre objectif principal est l'établissement d'un inventaire qualitatif et quantitatif des espèces vivant encore dans nos régions. Le Centre interviendra également auprès de tous les organismes officiels (services cantonaux de la faune, bâtiments et monuments, pompiers, architectes, etc) afin de mettre sur pieds, avec l'autorité compétente, un programme de travail relatif à la modification de certaines techniques dans le domaine de la construction ou rénovation d'habitations, sans que cela implique des frais supplémentaires, ceci dans le but de permettre à nos chiroptères indigènes de retrouver leurs gîtes actuellement perdus. Enfin, notre action s'étendra aussi bien de la part du responsable du Centre que des représentants cantonaux, à des campagnes de presse, radio, télévision, d'une part pour faire connaître notre centre, et d'autre part pour essayer de familiariser le grand public à la connaissance de la vie et des moeurs de ces petits mammifères, pour en démystifier les absurdes légendes qui ont également contribué à la diminution de ces animaux.

En conclusion, mon souhait le plus cher est que le Centre de Coordination Ouest devienne un organisme écouté en matière de sauvegarde et de protection des chauves-souris, ceci bien au-delà des quatre années officiellement mandatées, dans l'espoir d'offrir à nouveau à ces petits mammifères ailés un milieu dans lequel ils puissent retrouver l'équilibre vital qu'ils avaient perdu.

Albert KELLER

* * * * *

COMPTE-RENDU DE LA REUNION ANNUELLE

Samedi 1er décembre 1984

M. Keller ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux 24 personnes présentes et salue en particulier la présence de M. Raymond Lebeau, de l'Office fédéral des forêts, division de la protection de la nature et du paysage et de M. Willy Geiger, représentant de la Ligue suisse, tous deux membres du Conseil scientifique, de M. le Professeur Claude Mermoz, de l'Institut de zoologie de l'université de Neuchâtel, ainsi que de M. le Professeur Villy Aellen, directeur du Muséum d'histoire naturelle de Genève, président du Conseil scientifique.

En raison des nombreux exposés, la partie administrative est réduite au strict minimum. Quelques problèmes sont toutefois soulevés, concernant la création du Centre de Coordination, pour les membres présents qui n'en connaissent pas les détails : Le WWF et la LSPN, avec le soutien de l'OFF, ont décidé de créer un centre pour la protection des Chauves-souris en Suisse. Ce Centre comprend 2 stations qui sont le Centre de Coordination Ouest pour l'étude et la protection des Chauves-souris, dont le siège est à Genève et le Centre Est (Koordinationsstelle Ost für Fledermausschutz), dont le siège est à Zürich. Ces deux centres sont supervisés par un Conseil scientifique dont le président est M. Villy Aellen. Ce Conseil est composé des trois mandants, des deux responsables des centres est et ouest, ainsi que de 4 spécialistes en Chiroptères.

En dehors des questions d'organisation, d'autres points sont encore relevés :

- 1° **filets** : renseignements pris auprès de la Maison Richardet et Julier SA (Av. J.-J. Mercier 4, 1003 Lausanne, tél. 021/22'01'37), celle-ci pourrait nous accorder un rabais de 15 % dès l'achat d'un minimum de 200 filets. Les personnes intéressées sont priées de remplir le formulaire distribué concernant la quantité et le genre de filets désirés afin que puisse être effectuée une commande globale.

- 2° **bagues** : M. Aellen a écrit à M. Strebbings, en Angleterre, pour lui demander conseil à propos des bagues utilisées dans ce pays, qui sont d'un type (couleurs, alliage) différent de celles utilisées jusqu'à présent; il est demandé, en particulier, des bagues plus petites. M. Strebbings n'a pas encore répondu. M. Aellen demande également que lui soit communiqué le nombre de bagues qui seraient nécessaires pour les 5 ans à venir. Toute demande d'obtention de bagues doit être adressée au Muséum de Genève, elle ne sera acceptée que pour ceux qui possèdent une autorisation cantonale de baguer. Il faudra également remettre les listes des Chauves-souris baguées.
- 3° **Exposition "Nos Chauves-souris"** : Cette exposition, organisée par M. Gebhard, s'est déroulée au Muséum de Bâle et a rencontré un vif succès. Il est projeté de la traduire en français et de la présenter au Muséum de Fribourg, par la voie de M. Roggo. Après discussion, M. Gebhard suggère que la Coordination Ouest collabore au financement de cette exposition mais M. Aellen explique que le financement devrait provenir des muséums d'histoire naturelle intéressés et non de la Coordination.
- 4° **Stages** : Suite au vœu du Conseil scientifique, il est prévu d'organiser des stages sur la protection des Chauves-souris à l'échelon interne, en septembre 1985. L'organisation sera à discuter entre les deux responsables des deux centres de Coordination.

Après cette partie administrative, nous passons aux divers exposés.

M. V. AELLEN : LA DETERMINATION DES CHAUVES-SOURIS

Le but de cet exposé est de citer, suite à la demande de plusieurs membres de la Coordination ouest, les différents caractères utilisés pour identifier les Chauves-souris, ainsi que leur application méthodique, lors de recensements sur le terrain. L'identification de nos Chiroptères indigènes n'est effectivement pas toujours aisée du fait de leur ressemblance, principalement lorsqu'il s'agit d'espèces jumelles (*Plecotus auritus* et *P. austriacus*, *Myotis myotis* et *M. blythi*, *Myotis mystacinus* et *M. brandti*, *Myotis daubentoni* et *M. nathalinae*). Le sacrifice de l'animal est alors parfois indispensable puisque seuls les caractères anatomiques internes ou ostéologiques permettent de l'identifier. Aussi, et à l'intention de toutes les personnes s'intéressant de près au problème de l'identification des Chauves-souris, nous décrivons ici sommairement les caractères physiques externes, internes, ainsi que les caractères biologiques qui nous paraissent les plus sûrs pour déterminer l'animal, vivant ou mort.

I. CARACTERES PHYSIQUES :

a) Externes :

Les mensurations principales à prendre sont **l'avant-bras, les segments alaires**, c'est-à-dire principalement les 3ème et 5ème doigts qui, divisés entre eux donneront un indice digital très souvent significatif. Puis, les mensurations du **tibia, du pied, les dimensions et la forme de l'oreille** (oreillon) ont également leur importance de même que **la longueur de l'éperon, la présence ou l'absence de l'épibème** au bord de l'uropatagium (membrane interfémorale). D'autres caractères externes tels que **la pilosité**, en particulier sur le museau, permet de séparer quelques espèces entre elles au sein d'un même genre (*Myotis*). **La coloration** générale ou partielle du pelage, voir même d'un poil est également un critère très intéressant, ainsi que la structure externe et interne du **poil** qui permet aussi d'identifier plusieurs genres, parfois les espèces.

b) Internes :

La morphologie et les mensurations du **crâne** et de la **dentition** sont les caractères les plus utilisés pour identifier les espèces entre elles. Le **baculum** (os pénien) est également un très bon critère car, dans les cas particuliers (par exemple les deux espèces de *Plecotus*), sa forme est déterminante. En **cytologie**, l'étude de la formule chromosomique ainsi que la forme des chromosomes, ne sont malheureusement guère utilisables pour identifier les espèces. **L'électrophorèse**, technique permettant d'étudier les enzymes dans le sérum, pourrait donner de très bons résultats, mais cette méthode n'a guère été appliquée à nos Chauves-souris jusqu'à présent. De plus, ces deux techniques demandent des moyens matériels qui sont difficilement utilisables en tout temps et lieu.

II. CARACTERES BIOLOGIQUES

Certains aspects biologiques tels que le **comportement, le biotope, l'allure en vol, les cris (sons audibles et ultrasons)** peuvent être utiles pour distinguer plusieurs espèces. Par exemple, le vol près de la surface de l'eau de certaines espèces est en corrélation avec une nourriture liée à l'élément liquide, donc spécifique à ces espèces. D'autres au contraire se nourrissent en plein vol ou, comme le Grand Murin, prennent volontiers les coléoptères au sol. Dans les gîtes, l'utilisation des techniques d'accrochage c'est-à-dire suspension dans le vide (Rhinolophe) ou plaquage (pour la plupart des autres espèces) sont autant de comportements utiles à leur distinction.

Le biotope peut être aussi préférentiel selon les espèces, certaines étant plutôt arboricoles, d'autres montrant une prédilection pour les fissures des murs, les grottes, les greniers, etc, ou préférant se cacher sous les tuiles ou les planchers (Pipistrelles en particulier).

L'allure en vol peut nous permettre de distinguer quelques espèces, mais il faut beaucoup d'expérience et on n'est rarement sûr de l'identification. **Les cris, sons audibles et ultrasons**, sont des moyens très intéressants car l'enregistrement de ceux-ci a démontré des différences assez importantes à la lecture des oscillogrammes. Toutefois, il est important de remarquer que ces cris ne sont pas comparables à ceux émis par les oiseaux ou les batraciens par exemple. En effet, dans la plupart des cas, ce ne sont pas des cris sociaux en rapport avec la reproduction, le marquage du territoire ou l'élevage des jeunes, mais des sons émis pour l'évitement des obstacles et le repérage des proies. Ils sont donc davantage liés à l'écologie des

Chauves-souris plutôt qu'à leur position systématique.

D'autre part, il faut préciser que l'étude de l'enregistrement des ultrasons est affaire de spécialistes et nécessite un appareil très sophistiqué et onéreux.

Voici donc décrits très succinctement les caractères principaux permettant de déterminer nos Chiroptères indigènes. Il faut encore attirer l'attention sur l'âge des Chauves-souris que l'on désire identifier. En effet, si l'on a affaire à des jeunes de moins de un mois, plusieurs des caractères mentionnés, tels que l'indice digital, le baculum (non encore ossifié), ne sont pas applicables. Ceci dit, avec de bonnes clés de détermination, l'utilisation de ces différents caractères (excepté les techniques cytologiques et électrophorétiques, affaire de spécialistes) nous possédons un potentiel de données satisfaisant pour l'identification de la plupart des espèces, ce qui est généralement suffisant pour mener à bien un recensement qualitatif lors d'une campagne d'étude sur le terrain.

MM. A. VENTURELLI ET T. WEISSENBARGER : ETUDE DES POPULATIONS DE CHAUVES-SOURIS DU PLATEAU VAUDOIS EN RELATION AVEC LE MILIEU (CHESEAUX - ST-BARTHELEMY)

Ces dernières années, les populations de Chauves-souris ont montré un très net recul sur l'ensemble du Plateau suisse.

Dans le canton de Vaud, une visite de 127 bâtiments (églises et châteaux) à vingt ans d'intervalle (G. Berthoud) révèle que sur 18 colonies recensées en 1954, il n'en restait plus que 2 en 1983.

Plus particulièrement, on constate par exemple que le Petit Rhinolophe, signalé en 1954 comme très commun par R. Bovey, a de nos jours quasiment disparu du Plateau vaudois.

La condamnation des ouvertures donnant accès aux combles (pose de grillages, isolations, vitres, ...), les traitements chimiques des poutres, l'aménagement de nouveaux locaux sous les toits et les travaux de réparations représentent autant de facteurs bien connus comme étant responsables de la disparition de nos Chiroptères.

Cependant, au cours des dernières décennies, les nombreuses atteintes portées à l'environnement ont également joué un rôle néfaste bien qu'encore mal défini. Avec le présent travail nous nous proposons de combler en partie cette lacune et de mettre en évidence les éléments qui favorisent ou non la présence de ces mammifères.

Pour ce faire, les populations de chauves-souris de deux communes du Plateau vaudois ont été étudiées de mai à octobre 1984. A l'aide de filets permettant la capture, d'écoutes avec un échosondeur (appareil qui détecte les ultrasons émis par les animaux) et de visites des bâtiments, des recensements réguliers ont permis de se faire une meilleure idée de l'évolution des Chiroptères dans les différents milieux.

Au total, 53 bêtes se sont prises dans les filets (45 à St-Barthélemy et 8 à Cheseaux). Malgré cette grande différence, on constate la capture du même nombre d'espèces dans les deux communes :

St-Barthélemy : - Pipistrelle commune, Murin de Daubenton, Oreillard commun, Murin à moustaches, Grand Murin;
Cheseaux : - Noctule commune, Pipistrelle commune, Oreillard commun, Grand Murin, Murin de Bechstein.

Des parcours systématiques accomplis en voiture avec l'écho-sondeur ont donné quasiment le même résultat dans les deux régions d'étude. Quant à la visite des bâtiments, elle n'a révélé la présence que de deux colonies à St-Barthélemy, une d'Oreillard commun et une de Pipistrelle commune.

Si les deux communes sont apparues globalement similaires du point de vue de leur densité en Chiroptères, elles présentent cependant chacune des caractéristiques qui leur sont propres.

Ainsi, à St-Barthélemy, le Talent, rivière au tracé sinueux et aux berges d'allure naturelle est fréquemment survolé par les chauves-souris. Celles-ci sont attirées par les nombreux insectes qui y sont liés. Ce ruisseau constitue donc une source de nourriture importante.

D'autre part, dans ce même village, un bâtiment actuellement occupé par une colonie d'élevage d'Oreillard commun, accueille déjà depuis plusieurs dizaines d'années des chauves-souris sous son toit. Cet élément incite indiscutablement à porter une attention particulière à de tels gîtes.

Une haute futaie de hêtres et de chênes, située à Cheseaux, présente également un milieu d'intérêt. Ainsi, on y note la capture d'une espèce rare en Suisse : le Murin de Bechstein. De plus, la présence régulière de Noctules communes suggère que cette espèce pourrait gîter dans ce bois. En tous les cas, il est reconnu que de grands et vieux arbres offrent de nombreuses possibilités d'abris à ces mammifères.

Un autre milieu régulièrement exploité par les chauves-souris est le centre des deux villages où les bêtes chassent volontiers les insectes attirés par les réverbères et trouvent des lieux de refuge pour leur sommeil diurne et leurs activités reproductrices. Il va de soi qu'un tel résultat ne doit en aucun cas amener à une interprétation abusive. En effet, si les zones bâties peuvent être favorables à ces mammifères, c'est bien grâce aux éléments naturels environnants qui permettent aux insectes de se reproduire.

D'un point de vue négatif cette fois-ci, on relèvera que les zones agricoles dépourvues de végétation naturelle sont pratiquement désertées par les Chiroptères. Ceci s'explique aisément par l'absence de diversité des structures végétales ainsi que de la faune qui leur est liée.

D'une manière plus générale, la disparition de l'agriculture traditionnelle et des éléments caractéristiques du paysage qui y sont rattachés (vergers à haute tiges, prairies maigres...) entraînent une forte régression voir la disparition d'espèces

qui s'étaient spécialisées dans l'exploitation de tels milieux. Par exemple on peut établir une relation entre la disparition du Petit Rhinolophe et la régression des vergers à hautes tiges à Cheseaux (plus de 70 % de surface disparue en 30 ans). Cependant d'autres facteurs ont également dû jouer un rôle important. Ainsi l'emploi généralisé de pesticides affectant directement (empoisonnement) et indirectement (suppression des proies) ces mammifères, contribue encore davantage à dégrader la situation.

En somme, seule une protection générale de tous les éléments d'intérêt de notre environnement permettra à la longue à des populations riches et diversifiées de subsister dans nos régions particulièrement marquées par les activités humaines.

En ce qui concerne l'aspect méthodologique, ce travail a permis d'affiner un nouveau type de recensement des chiroptères à l'aide de trajets parcourus systématiquement en voiture avec un échosondeur. Les indications quantitatives tirées de cette prospection nous renseignent de manière fort intéressante sur la densité des populations dans différents secteurs. L'application de cette démarche à d'autres régions géographiques contribuera sûrement à une meilleure connaissance de l'évolution des chauves-souris dans leur milieu. A leur tour ces données permettront de définir plus clairement des mesures de protection concrètes et efficaces.

M. G. BERTHOUD : UNE POSSIBILITE DE GITES POUR LES CHAUVES-SOURIS : LES PONTS

La découverte fortuite en 1965 de deux colonies de Murins de Daubenton sous des ponts dans les Dombes (Ain) avait attiré mon attention sur cette possibilité de gîte. Depuis lors, sans faire pour autant une prospection systématique des ponts, j'ai réuni 56 observations de gîtes sur le canton de Vaud dont voici le résumé :

Espèces observées : Pipistrelle commune (18 x), Oreillard brun (11 x), Murin de Daubenton (11 x), Murin à moustaches (7 x), Sérotine commune (3 x), Noctule (2 x), Grand Murin (1 x), indéterminés (4 x).

Les gîtes sont occupés entre mai et octobre avec un maximum d'observations en août et septembre. Il s'agit presque toujours de mâles isolés ou de petits groupes comptant 3-4 individus au maximum. La présence d'une espèce dépend essentiellement de la taille et de la position de la fissure. La hauteur par rapport au sol semble avoir peu d'importance à condition que l'envol ne soit pas gêné par de la végétation.

Bien que les ponts modernes en béton soient moins riches en fissures favorables que les ponts de pierres, ils présentent également de l'intérêt. Ainsi, par exemple, 2 gîtes de Noctules et 3 de Pipistrelles ont été découverts dans les joints de dilatation du viaduc de l'autoroute à Yverdon.

Une prospection systématique des ponts peut donc fournir d'utiles renseignements sur la faune chiroptérologique d'une région.

Notons que la pose de gîtes artificiels, sous la forme de briques mécaniques collées sous les arches de ponts à l'aide de ciment à prise rapide, peut augmenter les possibilités de gîtes et faciliter le contrôle. Ces briques peuvent être posées aussi bien avec les cavités horizontales qu'avec les cavités verticales. L'extrémité supérieure des cavités doit être bouchée.

MM. J.D. BLANT et P. MOESCHLER : POURQUOI L'ETUDE DES CHAUVES-SOURIS EST-ELLE INTERESSANTE POUR LA PROTECTION DES ESPECES ?

La protection des chauves-souris indigènes - en particulier l'établissement de critères adéquats pour la protection au niveau national - se heurte à d'importantes difficultés, en raison notamment de nos connaissances trop fragmentaires, tant sur le plan faunistique qu'écologique.

Des recherches menées dans le Val-de-Travers (NE) depuis 1980 ont donné les résultats suivants :

- 1) Elaboration de données faunistiques, qualitatives et quantitatives;
- 2) Quantification et qualification de macro-structures du paysage, en fonction de leur intérêt pour la "gilde des chauves-souris";
- 3) Mise au point de techniques de terrain, par utilisation de l'appareil "diviseur de fréquence" et de projecteurs.

Ces premiers résultats montrent l'intérêt **méthodologique** de l'étude globale de petites régions pour la protection des chauves-souris, tant au niveau régional que national. En effet, seule **l'approche régionale** permet une compréhension concrète d'un ensemble, et donc d'en déduire les applications à la protection.

Il serait intéressant que des études de ce type soient également entreprises dans d'autres régions de Suisse.

M. L. PERRIN : CAPTURE DE NOCTULES (NYCTALUS NOCTULA) DANS UN ROCHER

Le 14 avril 1984, 16 Noctules ont été capturées dans un quartier d'hiver traditionnel, dans un rocher, à l'aide d'une sorte de piège.

Cette colonie avait déjà été décrite en 1983-1984 par GEBHARD. Elle se situe à 540 m. d'altitude, au pied du Jura, un peu au-dessus de la cime des arbres.

Un "piège" à chauves-souris (décrit par GAISLER, 1979) a été utilisé, ce modèle se prêtant particulièrement bien à la capture de chauves-souris dans leur gîte. Le piège a été installé directement devant l'entrée le 14.4 au matin. Il fut orienté de telle façon que les chauves-souris tombent directement dans le piège en sortant.

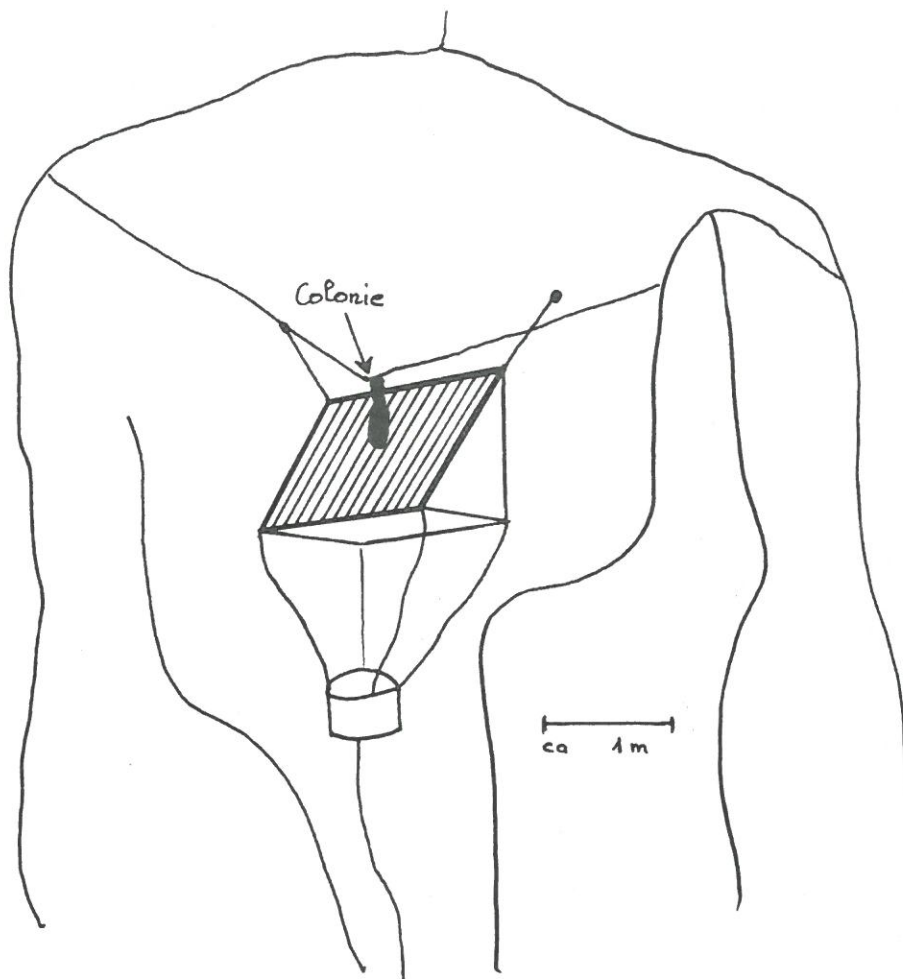
De cette manière, 6 mâles et 10 femelles furent capturés et amenés au Muséum d'histoire naturelle de Bâle le lendemain matin pour y être mesurés et bagués; le même soir, on les emmena dans un gîte artificiel situé à 5 km plus au N-W du gîte d'origine. Le lendemain soir, ce site était déserté.

Si la capture a eu lieu à ces dates, c'est qu'à ce moment-là, la majorité des Noctules avait abandonné le gîte d'hiver; cela évitait ainsi de déranger toute la colonie. Ce n'est qu'à la fin de l'automne que le site fut à nouveau visité. M. L. Perrin comptait au minimum 3 Chauves-souris volant le 4.11 et au minimum 40 individus le 25.11.84.

Recommandation quant à l'utilisation de ce piège : Toute manipulation d'une colonie de Chauves-souris représente un dérangement. Il est connu que les Noctules, lorsqu'elles ont été dérangées, abandonnent leur gîte pour une longue période (HEERDT, 1965). Celui qui les manipule prend l'entière responsabilité de la colonie et de ses occupants et il doit être absolument sûr de la nécessité de son action. Ce "piège" à chauves-souris peut donc être un instrument précieux s'il est utilisé à bon escient.

BIBLIOGRAPHIE

- GAISLER, J., V. HANAK et J. DUNGEL (1979) -
A contribution to the population ecology of *Nyctalus noctula*. Acta Sc. Nat. Brno, 13/1, 1-38.
- GEBHARD, J. (1983-1984) -
Nyctalus noctula - Beobachtungen an einem traditionellen Winterquartier im Fels. Myotis 21-22, 163-170.
- HEERDT, P.F. et J.W. van SLUITER (1965) -
Notes on the distribution and behaviour of the noctule bat (*Nyctalus noctula*) in the Netherlands. Mammalia 29, 453-477.



LISTE DES MEMBRES DE LA COORDINATION OUEST

AELLEN Villy	Muséum d'Histoire naturelle Case postale 434, 1211 Genève 6	022/35'91'30
APOTHELOZ Denis	Louis Favre 15, 2000 Neuchâtel	038/24'37'14
ARLETTAZ Raphaël	Les Cigales, 1926 Branson/Fully Forgeron 6, 1700 Fribourg	026/ 5'33'77 037/23'15'87
BERTHOUD Guy	ECONAT, Hippodrome 19, 1400 Yverdon	024/21'92'63
BLANT Jean-Daniel	Tertre 18, 2000 Neuchâtel	038/24'61'75
CHAPUISAT Michel	Plaine 40, 1022 Chavannes	021/34'03'15
CHARVET Corinne	Av. Dumas 31, 1206 Genève	022/47'69'04
CHASSOT Didier	Vieille Fontaine 6, 1233 Bernex	022/57'26'47
DANDLIKER Gottlieb	Ch. de la Fin, 1291 Commugny	022/76'24'26
DUPERREX Hubert	Av. de Jurigoz 17, 1006 Lausanne	021/27'54'65
FIVAT Jean-Marc	Anciens Moulins 19, 1820 Montreux	021/63'68'64
FOURNIER Alain	Ch. Paul-Rose 3, 1213 Onex	022/93'63'56
GEBHARD Jürgen	Nat. Histor. Museum, Augustiner- gasse 2, 4051 Bâle	061/25'82'82
GENOUD Michel	Inst. Zool. Univ. Lausanne, 1015 Dorigny	021/46'24'53
GILLIERON Geoges	Rte de Chailly 35, 1814 Tour-de- Peilz	021/54'44'95
HEINIGER Philippe	Zoologisches Institut Uni Bern, 3000 Bern	031/65'45'11
KELLER Albert	Muséum d'Histoire nat. C.P. 434 1211 Genève 6	022/35'91'30
LEUZINGER Yves	Saucy 17, 2722 Les Reussilles	032/97'55'14
LIBERECK Martin	Ch. des Grangettes 18, 1224 Chêne-Bougeries	022/48'59'93
MEYLAN Yves	Rue Moillebeau 3d, 1209 Genève	022/34'55'75
MOESCHLER Pascal	Inst. Zoologie Uni Neuchâtel Chantemerle 22, 2000 Neuchâtel	
PERRIN Laurent	Nat. Hist. Mus. Augustinergasse 2 4051 Bâle	022/54'27'09
REYMOND Alexandre	Buleses 2 bis, 1814 Tour-de-Peilz	021/54'27'09
RODUIT Pascal	Av. Croset 26, 1219 Châtelaine	022/96'11'25

ROGGO Michel	Musée d'Histoire nat. Pérolles 1700 Fribourg	
SANDOZ Thierry	Av. Gros-Chêne 41, 1213 Onex	022/92'10'43
STYNER Peter	Grubenacker 10, 4553 Subingen (SO)	065/44'24'07
VENTURELLI Adelmo	Grand-Mont 33, 1052 Le Mont	021/33'17'28
VENTURI Sylvio	1926 Mazembroz/Fully	
WEISSENBERGER Thomas	Grand-Mont 33, 1052 Le Mont	021/33'17'28
WIDER Yvar	Industriestrasse 12, 3185 Schmitten	037/36'10'43
ZBINDEN Karl	Garbenweg 3, 3027 Berne	031/55'57'27
ZELLER Rosemarie	Ch. des Blés d'Or, 1752 Villars- sur-Glânes	037/24'50'00
ZINGG Peter	Musée d'Hist. nat. Bernastrasse 15 3005 Berne	031/43'18'39

Adresses utiles

GEIGER Willy	L.S.P.N, C.Q. 73, 4020 Bâle	061/42'74'42
ILG Thomas	WWF-Zürich, 8037 Zürich	
LEBEAU Raymond	Div. prot. nature et paysage, OFF Laupenstr. 20, 3001 Berne	
MERMOD Claude	Inst. Zool. Univ., 2000 Neuchâtel 7	038/25'64'34
ROCH Philippe	WWF-Suisse, C.P. 2995, 1211 Genève 2	022/34'59'30
STUTZ Hanspeter	Responsable de la Koordinationsstelle Ost für Fledermausschutz FEBEX, Singlistrasse 10, Zürich	01/56'19'63

PROGRAMME DU CENTRE DE COORDINATION OUEST POUR 1985

1. INFORMATION

a) Interne :

- Bulletin de la Coordination contenant une liste de publications touchant la faunistique et la protection, résumés d'études réalisées par des membres de la Coordination, etc.
- Diffusion de documents d'intérêt général tels que : résultats d'enquêtes, moyens de protection, critères d'identification des espèces.

b) Au public :

- Communiqués de presse annuels par le responsable ou les représentants cantonaux.
- Exposition "Chauves-souris" du Musée d'histoire naturelle de Bâle (M. Gebhard) : organisation par les différents Musées d'histoire naturelle de Suisse romande intéressés.

c) Corps de métier et associations

- 1) Services cantonaux de protection de la nature (lettre faite par A. Keller, accompagnée d'un plan de stratégie, avec un calendrier selon les cantons). Modalités à voir entre le coordinateur et le représentant cantonal.
- 2) Architectes (lettre faite par A. Keller).
- 3) Désinfecteurs et Dératiseurs (lettre faite par A. Keller et adressée à Monsieur Georges Duboux, Président de l'association suisse des maîtres dératiseurs et désinfecteurs).
- 4) Agriculteurs (lettre de présentation du Centre à faire).
- 5) Spéléologues (lettre à faire par A. Keller pour appuyer l'intervention de P. Moeschler auprès de la Société suisse de spéléologie). Voir directives avec P. Moeschler.

Le premier contact établi par le coordinateur (lettre de présentation du Centre avec les buts principaux) sous chiffre C 1, 2, 3, 4, 5, les représentants cantonaux de la Coordination poursuivront l'action avec un dossier adéquat, selon leur disponibilité. Faute de temps de ces derniers, une organisation avec un programme de travail sera mis en place.

- #### **d) Création d'affichettes et de panneaux (style FRAPNA). Pour cela, nous constituerons un groupe de travail.**

2. BROCHURE FEBEX

Un groupe de travail comprenant un architecte, trois chiroptérologues et le responsable de la Coordination s'est créé pour étudier les modalités de la traduction et l'adaptation de la brochure de H.P. Stutz, afin d'éditer un document du même style que la brochure "Les Martinets". Délai : fin 1985, début printemps 1986.

3. RECHERCHE

- a) Réunion nationale en septembre : les responsables des Coordinations Est et Ouest prépareront un plan de travail.
- b) Réunion annuelle de la Coordination Ouest à Neuchâtel début septembre.
- c) Stage de formation pour bagueurs : organisation possible, selon les besoins.
- d) Création d'un groupe de travail pour la préparation d'un code d'honneur.
- e) Création d'une fiche type pour le recensement des chiroptères (A. Keller).

4. RECENSEMENTS QUALITATIFS ET QUANTITATIFS DES CHIROPTERES

Le travail de recensement des chauves-souris des différentes régions de Suisse romande commencé avant la création du Centre Ouest, sera poursuivi en 1985 comme par le passé par les responsables cantonaux afin de compléter les données déjà connues, pour permettre d'élaborer un plan à plus ou moins long terme (si nécessaire) de sauvegarde et de protection des quartiers ou gîtes connus ou nouveaux.

LISTE BIBLIOGRAPHIQUE

- AELLEN, V. (1962) -
Le baguement des Chauves-souris au Col de Bretolet (VS). Arch. Sci. vol. 14, p. 365-392.
- AELLEN, V. (1970) -
La Chauve-souris *Plecotus austriacus* (Fischer) en Suisse. - Actes du 4e Congrès suisse de Spéléologie, Neuchâtel, 1971, p. 167-172.
- AELLEN, V. (1978) -
Les Chauves-souris du canton de Neuchâtel (Mammalia, Chiroptera). Bull. Soc. neuchâtel. Sci. nat., NE, t. 101, 26 pp.
- AELLEN, V. (1983) -
Migration des Chauves-souris en Suisse. Bonn. zool. Beitr. 34, Heft 1-3.
- AELLEN, V. (1983) -
Migration des Chauves-souris en Suisse. Note complémentaire. - Myotis, No 21-22, 1983-1984, p. 185-189.
- BAUMANN, F. (1949) -
Die Freilebenden Säugetiere der Schweiz, Hans Huber, Berne.
- BRINCK, F.H. van den (1967) -
Guide des mammifères sauvages de l'Europe occidentale, Delachaux et Niestlé, p. 44-78.
- BROSSET, A. (1966) -
La biologie des Chiroptères. Masson et Cie, ed. Paris, 240 pp.
- BROSSET, A. (1974) -
Mammifères sauvages de France et d'Europe de l'Ouest. Ed. F. Nathan. Paris, 168 pp.
- BROSSET, A. (1978) -
Les Chauves-souris disparaissent-elles ? Le Courrier de la Nature, No 55, p. 17-22.
- CORBET, G. et D. OVENDEN (1984) -
Les mammifères d'Europe, Bordas, p. 28-39.
- DESFAYES, M (1965) -
Les Chauves-souris. Bulletin La Murithienne, Sion, 82, p. 1-5
- DEUCHLER, K. (1964) -
Neue Fledermausfunde aus Graubünden. Revue suisse Zool. 71, p. 559-560.
- EISENTRAUT, M. Dr. (1957) -
Aus dem Leben der Fledermäuse und Flughunde. Veb. Gustav. Fischer Verlag. Jena. 175 pp.

- FATIO, V. (1869) -
Faune des Vertébrés de la Suisse, vol. I.
- GEBHARD, J. (1982) -
Unsere Fledermäuse. Veröff. naturh. Mus. Basel, No 10, p. 1-56.
- GEBHARD, J. (1983) -
Beobachtungen an einem traditionellen Winterquartier im Fels. Myotis,
No 21-22, 1983-1984, p. 163-170.
- GEBHARD, J. (1983) -
Die Fledermäuse in der Region Basel (Mammalia : Chiroptera). Verhandl.
Naturf. Ges. Basel. Band 94, s. 1-42.
- GELUSO, K.N. et al. (1976) -
Bat Mortality : Pesticide Poisoning and Migratory Stress. - Science, 194,
p. 184-186 (4).
- GRASSET, P.P. (1955) -
Les Chiroptères. Traité de Zoologie, Anatomie, Systématique, Biologie. Mas-
son et Cie ed. Tome XVII, p. 1729-1853.
- GRIFFIN, D.R. (1958) -
Listening in the dark. Yale University Press, New Haven, Connecticut.
- HAINARD, R. (1961) -
Mammifères sauvages d'Europe, vol. 1, Insectivores, chiroptères et carnivores,
Neuchâtel, Delachaux et Niestlé.
- HILL, J.E. & J.D. SMITH (1984) -
Bats : a natural history. British Museum natural history. 243 pp.
- HORACEK, I. (1983) -
Remarks on the causality of population decline in European Bats, Myotis
No 21-22, 1983-1984, p. 138-147.
- KIRK, G. (1967) -
Theriophylaxe, Erhaltung, Bewahrung und Schutz der Säugetiere.
- KONIG, C. (1970) -
Les mammifères sauvages d'Europe. éd. Hatier. Coll. couleurs de la Nature.
p. 38-78.
- LANZA (1959) -
Fauna d'Italia, vol. IV. Insectivores et Chiroptères. Bologna, Calderini. 488 pp.
- MILLER, G.S. (1912) -
Catalogue of the Mammals of Western Europe. London, British Museum,
1019 pp.
- NOBLET, J.F. et G. BERTHOUD (1981) -
Comment reconnaître les Chauves-souris de France, SFEPM, Grenoble, 35 pp.

- RYBERG, O. (1947) -
Studies on Bats and Bats parasites. Stockholm, Bokf. Svensk Natur, 330 pp.
- SAINT-GIRONS, M.C. (1973) -
Mammifères de France et du Benelux, éd. Doin, p. 113-199.
- SCHOBER, W. (1983) -
Mit Echolot und Ultraschall : die phantastische Welt der Fledertiere. Herder.
210 pp.
- STRINATI, P. (1966)-
Faune cavernicole de la Suisse. Annales de spéléologie; vol. 21, p. 5-268
et 367-571.
- STUTZ, H.P. & M. HAFFNER (1984) -
Summer colonies of *Vespertilio Murinus* Linnaeus, 1758 (Mammalia : Chiroptera) in Switzerland. *Myotis*, 21-22, 1983-1984, p. 109-112.
- STUTZ, H.P. & M. HAFFNER (1984) -
Maternity roasts of the Mouse-eared bat *Myotis myotis* (Barkhausen, 1797) in the central and eastern parts of Switzerland; *Myotis* 21-22; 1983-1984, p. 180-184.
- STUTZ, H.P. & M. HAFFNER (1984) -
Distribuzione e abbondanza di *Pipistrellus p. e P. kuhli* (Mammalia : Chiroptera) in volo di caccia nella Svizzera meridionale. *Boll. Soc. ticin. sci. nat.* LXXII. Lugano. p. 137-141.
- TUPINIER, Y (1977)-
Description d'une Chauve-souris nouvelle *Myotis nathalinae*, nov. sp. (Chiroptera Vespertilionidae) *Mammalia*, t. 41, No 3, 1977.
- TUPINIER, Y et V. AELLEN (1978) -
Présence de *Myotis brandti* (Eversmann, 1845) (Chiroptera) en France et en Suisse. *Revue suisse Zool*; T. 85, fasc. 2.
- TUPINIER, D. (1978) -
Gîtes artificiels pour Chauves-souris, *Le Courrier de la Nature*, Reims. Juillet-Août, No 56, p. 6-8.
- TUPINIER, D. (1980) -
Etude expérimentale de gîtes artificiels pour Chiroptères, *Myotis*, No 18-19, 1980-1981, p. 37-40.
- WIEDEMEIER, P. (1984) -
Die Fledermäuse des Fürstentums Liechtenstein, Band 2, Vaduz, 106 pp.

Travaux de diplôme ou rapports

- BLANT, J.D. et M., P. MOESCHLER (1982) -
Rapport final de l'étude des Chiroptères dans les cantons du Jura et de
Neuchâtel, 81 pp.
- LEHMANN, R., H.P. STUTZ et P. WIEDENMAIER (1981) -
Die Fledermäuse der Kantone Zürich und Schwyz - Abschlussbericht der
Arbeitsgruppe für Fledermausschutz. Projekt PNH, s. 1-127.
- STUTZ, H.P. (1979) -
Nachweise von Chiropteren der Zentral- und Nordostschweiz. Diplomarbeit
Univ. Zürich, s. 1-71.
- ZINGG, P. (1982) -
Die Fledermäuse der Kantone Bern, Freiburg, Jura und Solothurn. Lizentiar-
arbeit Univ. Bern. s. 1-149.

PROCHAINS BULLETINS :

Tous rapports d'une activité chiroptérologique ou notes sur des observations de Chauves-souris seront les bienvenus pour ce bulletin de la Coordination. Il en va de même si vous avez quelques conseils ou informations à donner concernant baguement, nichoirs, protection, etc.

